

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2019/02/01/2019040239/justel>

Dossier numéro : 2019-02-01/04

Titre

1 FEVRIER 2019. - Arrêté du secrétaire général portant publication des chiffres de la programmation des centres d'aide sociale générale.(TRADUCTION)

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 21-05-2021 inclus.

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 27-02-2019 page : 19623

Entrée en vigueur : 01-01-2019

Table des matières

Texte

[Abrogé] <AGF 2021-03-31/09, art. 3, 002; En vigueur : 01-01-2021>